

Question présentée par la députée :

M^{me} Diane Barbier-Mueller

Date de dépôt : 12 mars 2020

Question écrite

Quels sont les objectifs généraux de l'Etat concernant le frein à la réglementation ?

Le 7 décembre 2018, le Conseil fédéral éditait un rapport sur le « frein à la réglementation : possibilités et limites des différents modèles et approches » en réponse à plusieurs initiatives parlementaires dont le postulat 15.3421 Caroni. Le postulat demandait au Conseil fédéral d'établir un rapport sur les besoins d'allègements normatifs et sur l'impact économique de la réglementation. Les initiatives parlementaires s'inquiétaient toutes du poids normatif que peut avoir la réglementation sur la compétitivité de la Suisse.

Déjà en 2013, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) avait édicté un rapport à l'attention du Conseil fédéral sur les risques du surplus normatif sur la compétitivité économique, dans lequel il identifiait les coûts engendrés par la réglementation et les éventuelles simplifications possibles.

En 2010, par ailleurs, l'USAM édictait un rapport sur l'impact négatif que pouvait avoir une surcharge de réglementation sur les PME.

En 2015, le canton de Berne mettait en place un plan concernant la mise en œuvre du postulat 183-2015 Lanz sur un frein à la réglementation au niveau cantonal en prenant plusieurs mesures pour délimiter un cadre à la loi et identifier les problématiques de la réglementation en matière de régulation des entreprises. La même année, Avenir Suisse s'inquiétait des risques et défis liés à la régulation dans le domaine de la compétitivité de la Suisse à l'international et dans le cadre de la mondialisation croissante.

Au vu des nombreux travaux liés à la question de la réglementation ces dernières années au niveau cantonal et au niveau fédéral, on peut se demander où en est la réflexion à ce sujet dans le canton de Genève.

Les questions auxquelles le Conseil d'Etat est dès lors invité à répondre sont les suivantes :

- *L'Etat s'est-il fixé des objectifs généraux quant à un éventuel frein à la réglementation en matière cantonale et quels sont-ils ?*
- *Quelle est la teneur de ces objectifs et quelles sont les dispositions prises par le Conseil d'Etat concernant le frein à la réglementation en matière cantonale ?*
- *Quelle est la stratégie cantonale concernant la simplification normative ?*
- *L'Etat tient-il une liste de lois dont il pense réaliser un allègement et quelles sont les lois concernées ?*
- *L'Etat dispose-t-il d'une liste qui mesure les éventuelles contradictions des différentes lois de l'Etat de Genève ?*
- *L'Etat dispose-t-il de statistiques sur les coûts engendrés par la réglementation, en termes de coûts directs et indirects, et quelle en est la teneur ?*
- *L'Etat est-il capable de mesurer l'impact des lois en termes de compétitivité économique, régionale et internationale ?*
- *L'Etat a-t-il des statistiques sur l'impact des lois en termes de réglementation sur les PME, les grandes entreprises et les entreprises multinationales établies à Genève et sont-elles disponibles ?*
- *L'Etat a-t-il fait une évaluation de l'impact économique des différentes réglementations sur le marché du travail, l'aménagement du territoire, l'économie et le domaine financier ?*
- *L'Etat est-il en mesure de prendre des dispositions d'allègement de la réglementation dans le domaine du travail et quelles sont ces dispositions ?*
- *En tant qu'employeur, l'Etat a-t-il réfléchi à des dispositions pour alléger les lois et statuts concernant le traitement du personnel dudit Etat ?*
- *L'Etat est-il en mesure de prendre des dispositions d'allègement de la réglementation dans le domaine de l'économie et quelles sont ces dispositions ?*
- *L'Etat est-il en mesure de prendre des dispositions d'allègement de la réglementation dans le domaine de la fiscalité et quelles sont ces dispositions ?*

- *L'Etat est-il en mesure de prendre des dispositions d'allégement de la réglementation dans le domaine de l'aménagement du territoire et du logement et quelles sont ces dispositions ?*
- *L'Etat a-t-il réfléchi à une liste de recommandations et résolutions à l'attention de l'Assemblée fédérale concernant le frein à la réglementation ?*

Qu'il en soit d'ores et déjà remercié.